

Les nouveaux élus du conseil municipal d'enfants

OUEST-FRANCE | Saint-Michel-En-L'Herm | le 22/11/2012



Le maire entouré des nouveaux conseillers enfants.

Munis de leur carte d'électeur, vendredi 16 novembre, les 50 enfants de CM 1 et CM 2 des écoles de la Terre conquise et Sainte-Marie-l'Abbaye, accompagnés de leurs maîtresses, se sont rendus à la mairie pour élire leurs représentants au conseil municipal des enfants.

Après un travail effectué en classe avec leurs enseignantes, les élèves avaient préparé leurs projets pour présenter à leurs camarades de classe.

À l'issue du scrutin, sept candidats de chaque école ont été élus.

Pour l'école publique qui présentait 11 candidats, Noëmye, Boullonnois ; Clélie Fabien, Tristan Gojon, Carmen Gérard, Lucile Grelaud, Duncan Lescaut, Manon Mercier.

Pour l'école privée qui présentait douze candidats, Manon Casseron, Mathieu Friconneau, Laurine Gaudin, Théo Mathieu, Corentin Petit, Thomas Roy, Johann Trouille-Lonca.

Le maire, Joël Bory, a félicité les nouveaux élus pour un mandat de 2 ans. « **Vous serez les interlocuteurs de vos camarades. Il faudra avoir de la rigueur et faire passer la fonction d'élus avant le reste et bien assister à vos réunions de conseil. Pour les autres, il ne faut pas être déçus, vous aurez bien d'autres occasions d'être élus, dans vos établissements scolaires, dans les associations etc.** »

Lors de la première réunion, les jeunes pourront faire part de leurs projets. Ils visiteront la commune, les bâtiments communaux, la mairie et les différents services.